

---

ROMAN FRANÇAIS DU XX<sup>e</sup> SIECLE II : PEREC

LIT 2160

**Description**

Auteur protéiforme, virtuose dans les genres les plus divers (du roman aux mots croisés, de l'essai à la demande d'augmentation de salaire, de la poésie aux cartes de souhaits), Georges Perec est sans contredit l'un des écrivains les plus importants de la génération qui a suivi le Nouveau Roman. La critique ne s'y est pas trompée et, dans son effort pour rendre compte de cette œuvre tracée comme un labyrinthe, a dû inventer successivement plusieurs Perec : le romancier sociologue des *Choses* ; l'oulipien acrobate de *La disparition*, de *What a Man !* ou des *Alphabets* ; l'autobiographe inquiet de *W ou le souvenir d'enfance* ; l'exégète de sa judéité perdue et impossible à effacer. Au-delà de ces figures toujours incomplètes, Perec demeure un explorateur infatigable des multiples strates du texte, de la lettre aux péripéties romanesques, de l'écrivain au lecteur — et vice-versa.

**Objectifs généraux**

On ne pourra pas couvrir l'œuvre — par trop abondante — de Perec. Il s'agira plutôt de la sillonner, à la fois horizontalement (en examinant les revirements, les transformations, les complexes jeux de renvois d'un texte à l'autre) et verticalement (en examinant la façon dont Perec a voulu trouver sa place dans les interstices de la bibliothèque et jeter des passerelles entre humour et sérieux, entre tentation encyclopédique et attention à l'« infra-ordinaire », entre modernité et littérature populaire).

**Objectifs spécifiques**

Prendre la mesure de la diversité des démarches scripturales explorées par Perec ; mettre à contribution des instruments d'analyse permettant d'aborder les œuvres et leurs interactions avec la lecture ; saisir la relation toujours dynamique entre la contrainte et l'écriture.

**Formule pédagogique**

Cours magistraux en classe.

**Évaluation**

Un compte rendu d'article (valant pour 30 % de la note finale).  
Une analyse (30 % de la note finale).  
Un texte de réflexion (40% de la note finale).

**Critères d'évaluation**

Maîtrise de la langue  
Qualité des analyses et des réflexions  
Clarté  
Rigueur de l'argumentation  
Originalité

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

---

**Échelle de conversion de notes (1<sup>er</sup> cycle)**

<b>Excellent :</b>	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	<b>Passable :</b>	D+ = 61-64	D = 55-60
<b>Très bon :</b>	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	<b>Insuffisant :</b>	E = 0-54	
<b>Bon :</b>	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			

Ponctualité dans la remise des travaux

Note : Une pénalité d'un point (sur 30 ou 40 selon les cas) par jour de retard sera imposée.

**Ouvrages obligatoires (à confirmer)**

- *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?* (1966)
- *La disparition* (1969)
- *W ou le souvenir d'enfance* (1975)
- *Un cabinet d'amateur* (1979)
- « *53 jours* » (posthume, 1989)
- Recueil d'études et de textes brefs